



L'informateur

108 – le 21 février 2022

Pas de souci, tous les partis politiques – enfin, presque – ont placé l'Environnement au sommet de leur programme.

Sauf que...

On est tous pour la sauvegarde de l'environnement mais quand il s'agit d'agir en conséquence, c'est plus difficile, genre...

Des fois, faut faire des efforts. Des efforts, on en a fait des pelletées avec la satanée Covid. Alors en faire encore ? Pas sûr !

Mettons qu'on décide d'en faire, lesquels ? Le Grand Marché des efforts est bondé d'étals offrant diverses privations et modifications d'habitudes. Ouais... Mais on offre aussi de l'action, et c'est là que ça devient intéressant.

À l'étal du Lac Clair, c'est exactement ce qu'on vous offre aujourd'hui : **de l'action**. Affiché fièrement sur toute la largeur de l'étal, on peut lire...

Au Comité Environnement, nous embauchons !

On veut réunir de **5 à 15 personnes** sous l'habile et stimulante direction d'un membre de notre Conseil d'administration.

Le mandat du Comité

- Réfléchir aux divers moyens et stratégies pour préserver l'écosystème du lac.
- Engager les actions nécessaires.

Ses principales actions

- Suivre l'évolution de la qualité de l'eau du lac.
- Identifier et contrôler les diverses sources d'apport en sédiments et nutriments qui alimentent – et souvent suralimentent – le lac (infrastructures, terrains privés, bassin versant, etc.).
- Identifier et contrôler les espèces envahissantes sur notre territoire.
- Assurer le suivi de la qualité de l'habitat faunique (particulièrement [l'omble de fontaine](#)).

- Surveiller l'intégrité de la bande riveraine.
- Colliger des données pour identifier diverses tendances et pour s'outiller afin d'expliquer les variations observées.
- Élaborer procédures et consignes pour être en mesure de réagir adéquatement aux problématiques qui se présentent.
- Former/conscientiser les résidents du lac quant aux enjeux environnementaux.
- Promouvoir le respect de la réglementation relative à l'environnement.
- Entretenir les relations et collaborations avec les municipalités et organismes concernés.

Beau programme, n'est-ce pas ?

Et de quel genre de personnes avons-nous besoin pour ce beau programme ?

Toute personne préoccupée par la protection de l'environnement du lac Clair, avec ou sans connaissances spécifiques, se qualifie hautement. Soulignons que les compétences actuelles de tous et chacun, même non spécifiquement environnementales, peuvent s'avérer d'importants atouts pour le comité : avocats, arpenteurs-géomètres, plongeurs (et là, on ne parle pas de vaisselle, ha ha) et autres.

Vous comprenez certainement que si on n'a aucune connaissance spécifique au moment de s'engager, ces connaissances se développent au fur et à mesure de l'action et qu'ainsi, l'expertise du groupe s'édifie, expertise qui mérite d'être conservée. Toute personne désireuse de contribuer doit donc pouvoir y consacrer le temps nécessaire et être disposée à s'engager à long terme.

Notre communauté regorge de gens généreux, constructifs, capables d'écouter et de discuter pour assurer le succès d'un projet. On ne manquera pas de candidatures.

Manifestez-vous par courriel à comite-environnement@lacclair.org.

Et... MERCI !

Vos administrateurs
www.lacclair.org